

# magazine des **Conservatoires** **D'ESPACES NATURELS** **DU GRAND EST**

N°1 OCTOBRE 2019

## AU **SOMMAIRE**

**Accompagnement des politiques territoriales - 1**

**PRAM Grand Est : les mares en action - 6**

**Les Conservatoires et le SRADET - 7**

**Plan national d'actions en faveur des Maculinea - 8**

**À la découverte des sites des Conservatoires - 10**

# ÉDITO

La nouvelle région Grand Est comprend des milieux naturels hétérogènes. C'est le défi de leur préservation et de leur mise en valeur concertées que se sont donné les Conservatoires d'espaces naturels d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine.

Châteaux d'eau majeurs, le plateau de Langres et les Vosges structurent l'hydrographie régionale et ses zones humides. Ils plaident pour une large mutualisation des actions conservatoires déjà engagées. La géologie n'est pas en reste, avec d'une part l'ensemble formé par les collines sous-vosgiennes d'Alsace et les couronnes sédimentaires successives de Lorraine et Champagne, et d'autre part le domaine des vieux massifs vosgien et ardennais.

Les nuances climatiques contribuent à la différenciation, sur des territoires souvent proches, de multiples petits pays aux spécificités naturelles diverses et à l'identité fragile. Au plus près des territoires, l'action des Conservatoires d'espaces naturels s'attache à leur protection en partenariat avec les acteurs locaux, dont les pratiques notamment agropastorales ont largement contribué à les façonner.

Les frontières sont une autre composante importante pour des stratégies à construire sur des ensembles écologiques où les limites administratives n'ont guère de sens. La plaine rhénane ne peut s'entendre qu'à l'échelle des deux rives d'un même fleuve. Les lynx, qui par chance s'installent en Palatinat, ne s'attarderont pas aux bornes frontières pour visiter les forêts des Vosges du Nord. Et la pointe de Givet s'insère dans un vaste ensemble qui concerne plusieurs pays comme les bassins de nos grands cours d'eau.

Depuis plusieurs décennies, les Conservatoires du Grand Est ont œuvré pour la préservation et la valorisation des plus beaux sites naturels de leurs territoires régionaux d'alors. Le réseau écologique qui en résulte (près de 1 000 sites !) montre une belle cohérence et est souvent cité en exemple au niveau national. La mise en commun des compétences salariées et bénévoles est une réelle opportunité pour renforcer ces actions dans un contexte où la biodiversité traverse une crise majeure. L'action conservatoire contribue aussi à la construction de l'attractivité de cette jeune région du Grand Est.

**Frédéric Deck**  
Président du Conservatoire des sites alsaciens

**Roger Gony,**  
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

**Alain Salvi**  
Président du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



La revue des Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est est publiée par le Conservatoire des sites alsaciens, le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Directeur de la publication : Philippe Pinon-Guérin, CENCA  
Coordination : Emmanuèle Savart, CENCA  
Rédaction : Anne Lombardi / Alep, Alice Despinoy / Natura Rédaction  
Comité de relecture : Laura Grandadam (CSA), Marie-Hélène Rabemananjara (CENL)  
Création/design graphique : Atelier PAM  
Crédits photos en couverture : P. Bourguignon (Déclic Éditions)  
Illustrations : O. Claudon, Y. Godé, C. Pourcher



Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales • Imprimerie Félix • 5 700 exemplaires  
ISSN : en cours

Les partenaires des trois Conservatoires :  
Union Européenne / DREAL Grand Est / Région Grand Est / Agences de l'eau Rhin-Meuse / Seine-Normandie / Rhône-Méditerranée-Corse / Les conseils départementaux et de nombreuses communes et intercommunalités

Magazine réalisé grâce au soutien de



*L'Europe s'invente chez nous*

## Quand un Conservatoire redonne vie à une activité économique

Les étangs de Belval-en-Argonne accueillent chaque année des milliers d'oiseaux d'eau. Leur patrimoine naturel et leur exploitation traditionnelle ont bien failli disparaître. Leur sauvetage tient à un partenariat multiple et solide

### Pour un maintien des milieux humides diversifiés

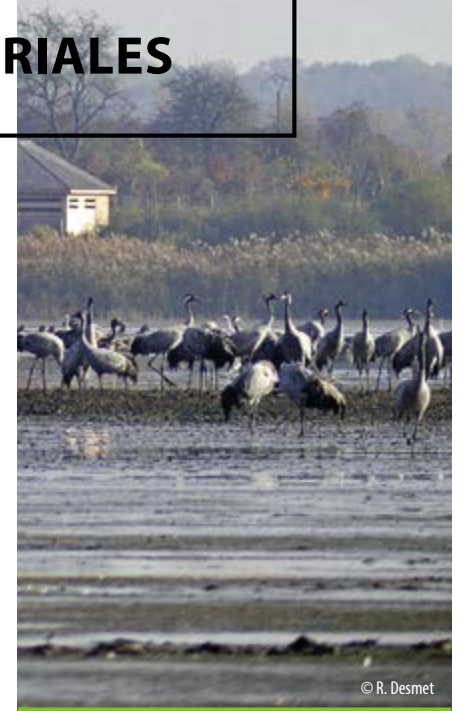
Dans le cadre du premier plan de gestion de la Réserve (2012-2016), les digues et vannages ont fait l'objet d'une réflexion et d'un entretien pour une bonne gestion du niveau d'eau. Des travaux de débroussaillage ont participé à la pérennité des milieux ouverts. La partie forestière a été placée en îlot de sénescence pour favoriser la dynamique naturelle. La fête des étangs et la pêche traditionnelle au filet participent notamment à l'appropriation du site par le public.

**2 ÉTANGS DÉSORMAIS EN EXPLOITATION PISCICOLE TRADITIONNELLE, COMPATIBLE AVEC LES RICHESSES ÉCOLOGIQUES**



© R. Desmet

## ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES



© R. Desmet

### HISTOIRE DES ÉTANGS DE BELVAL-EN-ARGONNE

Fin du XIX<sup>e</sup> siècle - Moyen-Âge  
1991  
2007-2008  
2009  
2012

- **Création de l'étang** de Belval-en-Argonne
- **Division en 4 plans d'eau** pour une meilleure rentabilité piscicole
- **Inscription au périmètre de la zone Ramsar** « Étangs humides de Champagne-Ardenne »
- **Travaux du propriétaire** en vue d'une exploitation plus intensive du site (maïs et pisciculture) générant une menace pour le milieu
- **Acquisition en indivision des 203,4 ha** du site par la Commune de Belval-en-Argonne, la LPO France, le CEN Champagne-Ardenne et l'association belge Natuurpunt, avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de la DREAL et du Conseil régional
- **Classement en Réserve naturelle régionale** par la Région Champagne-Ardenne, gestion confiée au CEN avec la LPO comme gestionnaire associé

### Question à...

**Rik Desmet, conservateur bénévole de Natuurpunt**  
**Pourquoi une association belge est-elle devenue copropriétaire d'étangs en France ?**

« C'est effectivement exceptionnel que Natuurpunt acquiert des terrains à l'étranger. Mais le lien entre la Flandres et l'Argonne est fort. Beaucoup de Flamands se rendent régulièrement en Argonne pour observer une nature qui n'existe plus chez nous. Dans les années 1970, les naturalistes de Natuurpunt connaissaient déjà bien les étangs de Belval. Et quand ceux-ci se sont vus menacés, c'est Natuurpunt qui a proposé une acquisition conjointe au Conservatoire, à la LPO et à la Commune. C'est vraiment dans la culture associative flamande que d'acheter les terrains pour les protéger. L'association a fait un emprunt pour apporter les quelque 280 000 € qui représentent sa contribution. Emprunt qu'elle rembourse grâce aux dons de ses membres. »

[www.reserve-etangs-belval-en-argonne.org](http://www.reserve-etangs-belval-en-argonne.org)

## ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES



© CSA

## Le Conservatoire des sites alsaciens partenaire de la redynamisation du Rhin

Le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) est gestionnaire de 4 des 7 Réserves naturelles nationales rhénanes, créées pour enrayer la disparition des forêts alluviales le long du Rhin. Un projet de longue haleine qui se poursuit.

### Splendeur et décadence de la « jungle » rhénane

Jadis, les crues répétées du Rhin favorisaient l'expression d'une grande diversité végétale. Mais les multiples travaux d'aménagement entrepris dès le XIX<sup>e</sup> siècle pour atténuer les conséquences des inondations et améliorer la navigation ont fortement perturbé le fonctionnement dynamique du fleuve et entraîné la destruction des milieux forestiers attenants.

#### SURFACE DES FORÊTS DES RIVES FRANÇAISES DU RHIN

Kembs > Lauterbourg

1840	Aujourd'hui
40 000 ha	7 000 ha

Pour protéger ce qu'il restait de ces milieux originaux, les associations alsaciennes et la communauté scientifique se sont mobilisées. Grâce au soutien de la Région et des Départements, 7 Réserves

naturelles nationales ont vu le jour entre 1982 et 2012.

- La Petite Camargue alsacienne (904 ha)
- L'île de Rohrschollen (310 ha)
- Le massif forestier de Strasbourg-Neuhauf / Illkirch-Graffenstaden (945 ha)
- La Forêt d'Erstein (179 ha)
- L'île de Rhinau (311 ha)
- Le Delta de la Sauer (486 ha)
- La Forêt d'Offendorf (60 ha)

### Un objectif commun : restaurer le fonctionnement alluvial

En plus du désastre écologique qu'ils ont engendré, les aménagements du Rhin n'ont pas apporté les résultats attendus en termes de protection contre les inondations, les crues à l'aval du Rhin canalisé s'aggravant toujours. D'autres solutions ont donc été mises en place.

#### 2002 Bassin de rétention du site d'Erstein Premier bassin créé après la signature d'une Convention franco-allemande - 1982

Efficience partielle, mais reconnexion du réseau hydrographique au fleuve durant les périodes de hautes eaux.

#### 2002-2007 Programme européen Life Rhin vivant Sur l'ensemble du site Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch. Coordination par la Région Alsace. Participation du CSA.

Est à l'origine de nombreux aménagements de reconnexion de 6 anciens bras du Rhin sur 20 km.

#### 2005 SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Ill-Nappe-Rhin + Document d'objectifs du site Natura 2000 Rhin-Ried-Bruch

Visent une remise en eau d'anciens bras du Rhin et le retour à une inondation maîtrisée des forêts alluviales.

### La parole à...

**Françoise ERB-MARCHAL**, chef de mission

*Axe rhénan : eau et biodiversité*

**Camille FALLER**, chargée de mission plaine du Rhin et réserves, DREAL Grand Est

#### Pour une relance de la dynamique de restauration des milieux alluviaux rhénans

« Si un certain nombre de projets de restauration du fonctionnement alluvial ont émergé avec un pic dans les années 2000, force est de constater que le souffle est en partie retombé dans la décennie actuelle. La DREAL souhaite relancer cette dynamique, en tirant parti d'une vision globale du territoire et en facilitant la mise en réseau.

Pour compléter la couverture du territoire, un nouvelle Réserve naturelle nationale au niveau de la forêt de la Robertsau et de la Wantzenau au nord de Strasbourg, d'une superficie de 710 ha, est en projet.

Diverses actions d'améliorations de la dynamique fluviale sont d'ores et déjà intégrées aux plans de gestion des réserves actuelles, avec le soutien de la DREAL : définition des lois de manœuvre d'ouvrages sur le Rossmoerder, révision de la gestion du polder en forêt d'Erstein, travail cartographique des inondations sur le delta de la Sauer... »

## Le CEN Lorraine partenaire de Metz Métropole

Dans un objectif commun de préservation de la biodiversité du territoire messin, la communauté d'agglomération et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine ont signé une convention pour mutualiser et promouvoir les actions des deux structures.



© Metz Métropole

### METZ, UNE MÉTROPOLE TRÈS NATURE

44 communes

305 000 ha

30% d'espaces naturels

1 SITE NATURA 2000

8 ZNIEFF

Zones Naturelles d'Intérêt Écologiques, Faunistique et Floristique

1 ARRÊTÉ de protection de biotope

### Un partenariat (bio)logique

Le CEN Lorraine protège plus de 88 ha du territoire de Metz Métropole, répartis en 6 sites naturels remarquables (2 pelouses sèches, 3 milieux humides et 1 site à chauves-souris). Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération souhaitait fortement intégrer la biodiversité et l'environnement sur le long terme dans l'aménagement de son territoire. C'est donc naturellement qu'elle s'est tournée vers le Conservatoire pour réaliser différents diagnostics écologiques sur le site Natura 2000 « Pelouses du Pays messin ».

De là est née l'idée d'un partenariat plus global. Une première convention entre les deux parties a été signée en 2016, renouvelée en 2017. Elle repose sur la transparence, la concertation et le souci de l'intérêt collectif.

Le CEN Lorraine bénéficie d'une aide forfaitaire annuelle de 15 000 € de la part de la collectivité. Une feuille de route est établie annuellement, détaillant le programme précis de chaque structure sur le territoire.

### Des brebis sur un site militaire

Le site Natura 2000 « Pelouses du Pays messin » couvre 680 ha entre Jussy et Lorry-les-Metz, dont une grande partie est propriété du Ministère de la Défense. Les pelouses calcaires y abritent plusieurs orchidées rares et sont une zone de reproduction d'un papillon protégé, le Damier de la succise. Afin de maintenir l'ouverture de ces milieux patrimoniaux, Metz Métropole a mis en place une gestion par éco-pâturage depuis juin 2017. Le CEN Lorraine a contribué à mener à bien chacune des étapes du projet :

- Obtention de l'accord de l'Armée en valorisant l'utilité et la compatibilité du projet avec les activités militaires
- Recherche et sélection d'un berger.
- Établissement d'un plan de pâturage à respecter.

### OBJECTIFS DU PARTENARIAT

**Préserver** la biodiversité et l'intégrité des sites naturels, notamment par des actions de gestion et de restauration

**Partager** des retours d'expérience

**Coordonner** les actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine naturel



© V. Munier

## ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES TERRITORIALES

### Le CEN Champagne-Ardenne et l'Armée: un partenariat gagnant-gagnant



Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne est l'animateur des 5 sites Natura 2000 situés sur les camps militaires de Champagne. Objectif: concilier activités militaires et préservation voire restauration de milieux naturels uniques sur le territoire.

#### Vous avez dit « savarts » ?

En Champagne-Ardenne, le terme « savarts » désigne des étendues steppiques de prairies calcicoles et pelouses sèches qui constituaient l'élément paysager dominant de la Champagne crayeuse jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles servaient alors de parcours extensifs aux moutons et le pastoralisme permettait le maintien de ces milieux ouverts. Sur ces sols crayeux, c'est la porosité de la roche qui confère à ce territoire une sécheresse très importante et permet l'installation de ces milieux secs. Après la seconde guerre mondiale, la modification des pratiques agricoles a fait de la Champagne crayeuse la vaste plaine agricole que nous connaissons aujourd'hui. À l'heure actuelle, les savarts ne subsistent guère plus que dans les grands camps militaires, où certaines zones de manœuvre

sont encore entretenues. Ils rassemblent la majorité des orchidées de la Champagne crayeuse et accueillent de nombreuses plantes rares, comme le Sisymbre couché.

#### 5 SITES NATURA 2000 CONCERNÉS

Savarts du camp militaire de Moronvilliers **1 511 ha**

Savarts du camp militaire de Mourmelon **408 ha**

Savarts du camp militaire de Suippes **7 929 ha**

Savarts du camp militaire de Mailly-le-Camp **536 ha**

Camp militaire du Bois d'Ajou **267 ha**

#### Une opération de sauvetage conjointe

En dehors des zones de manœuvre, la libre évolution de la végétation se traduit par une densification du couvert jusqu'au boisement. Depuis 2015, l'État a confié l'animation des 5 sites Natura 2000 au CEN Champagne-Ardenne.

Par ailleurs un contrat Natura 2000 et l'obtention de financement du Ministère des Armées concourent actuellement à la restauration de plus de 100 ha de savart.

#### L'expertise du CEN en terrain militaire

Le CEN intervient déjà depuis plusieurs années sur d'autres terrains de l'Armée (aérodrome de Marigny, pelouse du Haut du Sec à Perrogney-les-Fontaines, Fort de Dampierre ou Magalotti). Cette confiance respective s'est traduite en mai 2016 par la signature d'une convention locale de partenariat écologique entre le CEN Champagne-Ardenne et le Ministère des Armées.

#### DIAGNOSTIC

- Disparition des savarts
- Perturbation des activités militaires

#### ENJEU COMMUN

- Entretien et restauration des savarts

#### DIFFICULTÉS

- Vastes surfaces
- Pollution pyrotechnique des sols
- Risque lié aux munitions historiques
- Complexité de la réglementation
- Contraintes d'accès liées aux manœuvres et entraînements

#### SUCCÈS

- Compréhension mutuelle Armée/Conservatoire
- Débroussaillage
- Mise en place de pâturages extensifs ovins
- Fauche



Orchis militaire © E. Gaillard

### Le CEN Lorraine, acteur majeur des ENS des Vosges

Depuis 2000, le Conseil départemental des Vosges a choisi le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine pour l'animation de sa politique ENS (Espaces naturels sensibles).

#### Sur le terrain pour une animation globale des ENS

Le Conseil départemental des Vosges axe sa politique en faveur des Espaces naturels sensibles sur l'appropriation locale du patrimoine naturel. Il laisse le pilotage des projets entre les mains des acteurs locaux, qu'il accompagne financièrement et techniquement. Plus de 50 communes, groupements de communes et établissements publics vosgiens sont ainsi déjà engagés dans la préservation de leurs ENS.



Grenouille verte © C. Hayet

#### DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DES ENS AU SEIN DU CEN LORRAINE

- 1 animateur de la politique ENS
- 1 chargé d'études scientifiques
- 1 technicien de gestion

#### LES ENS EN BREF

« Espaces naturels sensibles »

Sites remarquables en termes  
de patrimoine naturel

Institués par la loi du 31 décembre 1976

Confiés depuis 1985 aux Départements

**+ DE 460 ENS VOSGIENS**

#### La parole à...

**Patrick LAGARDE,**  
maire de Cleurie

**La commune de Cleurie abrite un des rares sites français de roche serpentine, sur laquelle se développe certaines espèces de plantes uniques en Lorraine. Il y a une quinzaine d'années, les 5 ha concernés ont été répertoriés parmi les Espaces naturels sensibles des Vosges. Ils sont protégés depuis 2014 grâce à l'engagement de la municipalité, qui en a confié la gestion au CEN Lorraine et à l'ONF.**

« Le partenariat avec le CEN Lorraine est fondamental. Les élus ont une responsabilité par rapport aux richesses environnementales et au devoir de transmission aux générations suivantes. Il ne suffit pas de s'enorgueillir de ce patrimoine unique au monde, encore faut-il savoir quoi faire pour le préserver. Le CEN a une approche très scientifique et nous a notamment permis de prendre conscience de la richesse floristique qui accompagne ce patrimoine géologique, et de la nécessité d'en interdire la fréquentation. »

Un second ENS est également en cours de protection sur Cleurie. Il s'agit d'une tourbière d'une dizaine d'hectares représentant un intérêt majeur pour la ressource en eau.

# UN PROJET POUR LA GRANDE RÉGION



© P. Bourguignon

## De la Lorraine au Grand Est : les mares en action

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine est à l'initiative d'un Programme régional d'actions en faveur des mares. Il met son expertise au service de la connaissance et de la préservation de ces éléments essentiels de la Trame verte et bleue.

### En action...

#### Quand l'accompagnement devient convention : l'exemple de la mare de Léning

Dans le cadre du PRAM Grand Est, le CEN Lorraine a été contacté par le Maire de Léning (Moselle) soucieux de préserver la dernière mare prairiale de sa commune, d'une superficie de plus de 1 600 m<sup>2</sup> et située dans une exploitation agricole. L'expertise a démontré l'intérêt écologique du site, avec la présence d'espèces protégées, dont la Rainette verte. La sensibilité des différentes parties prenantes à ces aspects a permis la signature d'une convention quadripartite de 10 ans entre le propriétaire de la parcelle, l'exploitant, la commune et le Conservatoire, en vue d'une gestion biologique durable du site.

**ENTRE 30 000  
ET 55 000 MARES  
ESTIMÉES  
EN LORRAINE**

#### Un enjeu écologique majeur

Le CEN Lorraine a lancé en 2014-2015 un programme de creusement et de restauration de 42 mares sur ses propres sites. Pour aller plus loin, il a initié en 2016 un Programme régional d'actions en faveur des mares (PRAM) avec le soutien financier de la Région, de la DREAL et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

#### Un déploiement Grand Est

Depuis 2018, le PRAM s'est élargi à l'ensemble de la nouvelle Région, en partenariat

avec les autres Conservatoires du Grand Est, le CPIE Pays de Soulaines et l'association alsacienne BUFO, spécialiste des amphibiens.

**+ DE 5 000 MARES  
RECENSÉES DEPUIS  
LE DÉBUT DU PRAM**

#### Au service des particuliers et des collectivités

Le PRAM Grand Est comporte un volet de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets sur les aspects techniques, administratifs ou juridiques. Des expertises poussées peuvent être menées. La note technique qui en résulte peut venir en appui à des demandes de financement pour des interventions de préservation ou de restauration.



© CENL - G. Gama

### Vous avez dit « SRADDET » ?

Le SRADDET devient l'outil principal de la Région en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. Il doit fixer les « objectifs de moyen et long termes en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports, de maîtrise et de valorisation de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de pollution de l'air, de protection et de restauration de la biodiversité, de prévention et de gestion des déchets ».

### Les Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est vigilants

La Région Grand Est a lancé l'élaboration du SRADDET en février 2017, avec pour objectif son adoption au deuxième semestre 2019. Des séminaires thématiques de co-construction avec les différents partenaires se sont tenus dès mai 2017. Parallèlement, les 3 Conservatoires concernés ont été interviewés sur le volet Biodiversité du SRADDET, les questions étaient parfois réductrices et posées dans un cadre contraint. Au-delà de leur réponse formalisée, les Conservatoires d'espaces naturels de la

## Regard des Conservatoires sur le projet de Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

En août 2015 était promulguée la loi portant *Nouvelle organisation territoriale de la République*, ou loi NOTRe. Outre la mise en place des nouvelles Régions, cette loi crée l'obligation de produire un nouvel outil de planification, le SRADDET. Celui-ci devient le schéma régional de référence, en remplacement de schémas préexistants. Future feuille de route stratégique à horizon 2050, il a fait l'objet de 245 contributions écrites de la part des acteurs du Grand Est, soit 1 700 propositions.

Région Grand Est se sont donc concertés pour mieux définir leurs craintes et leurs attentes vis-à-vis de ce futur SRADDET, dont les ambitions et les moyens d'action restent flous.

### Un nécessaire réseau de cœurs de nature

Les Conservatoires demeurent attentifs au maintien d'un maillage d'espaces naturels fonctionnels.

#### • Zones humides

> Orientations inscrites aux schémas des 3 Agences de bassin de la Région Grand Est

#### • Trame prairiale

> Mesures conservatoires des prairies à haute valeur écologique et paysagère et développement d'un programme spécifique + valorisation économique des productions agricoles locales

#### • Trame thermophile

> Continuité des dispositifs d'accompagnement de la gestion périodique des pelouses sèches, haies, vergers, murets et autres pierriers

#### • Milieux montagnards

#### • Forêts

> Adaptation des pratiques de gestion sylvicole => valorisation économique durable + maintien de la biodiversité forestière

### Les Conservatoires recommandent de s'appuyer sur les démarches et outils existants

- > Mesures agri-environnementales
  - > Réseau des réserves naturelles régionales (à renforcer)
  - > Programmes des Parcs naturels régionaux
  - > Programmes des CEN
    - > Ces enjeux impliquent une pérennisation du soutien accordé précédemment par les 3 ex-Régions.

### UN PRÉALABLE INDISPENSABLE SELON LES CONSERVATOIRES :

#### LA CONNAISSANCE

Mise en commun et analyse des données du territoire



Identification des lacunes



Programmation des efforts



Fonctionnalité de la Trame verte et bleue



Adaptation à une maille opérationnelle dans les documents d'urbanisme



Intégration des 3 SRCE (Schémas régionaux de cohérence écologique)

### OBJECTIFS DU PRAM GRAND EST

- ☐ Mutualiser et améliorer les connaissances sur les mares
- ☐ Faciliter l'émergence de nouveaux projets en faveur des mares

#### Une collecte d'informations multi-source

- ☐ Synthèse des données existantes
- ☐ Photo-interprétation de clichés aériens
- ☐ Mise en place d'un observatoire participatif des mares

© CENL - J.-C. Ragué



## FOCUS ESPÈCE



### Contribution du Grand Est au Plan national d'actions en faveur des Maculinea

Les azurés, papillons bleus du genre *Maculinea*, font partie des espèces menacées sur le territoire français et l'ouest européen. Depuis quelques années, il fait l'objet d'une attention particulière dans notre pays, notamment dans le Grand Est.

#### MESURES EN FAVEUR DES AZURÉS



##### MESURE AGRI-ENVIRONNEMENTALE

« Azurés liés à la sanguisorbe »  
Lorraine (2006-2015) **67 ha** Alsace (2010-2015) **200 ha**  
→ Absence de fauche estivale

##### GESTION ADAPTÉE SUR PLUSIEURS SITES

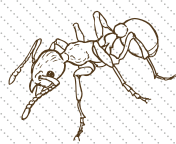
Sous maîtrise des Conservatoires  
→ Réouverture de milieux, décapage du sol pour favoriser la germination des plantes hôtes, mise en place de fauches tardives et de bandes refuges...

##### MAÎTRISE FONCIÈRE OU D'USAGE

Par les CEN Champagne-Ardenne et Lorraine  
→ Signature de conventions de gestion avec 2 communes

##### PROTECTION RÉGLEMENTAIRE DES SITES

→ Prise en compte des azurés dans le périmètre du futur Parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne et dans l'élaboration de plusieurs Schémas de cohérence territoriale (SCoT)



#### Une fragile interdépendance

Le cycle de vie des azurés fait appel à 2 espèces hôtes : une plante sur laquelle la femelle dépose ses œufs et dont se nourriront les chenilles, et une fourmi du genre *Myrmica* qui recueillera la chenille tombée au sol et la transportera dans la fourmilière où elle achèvera sa vie larvaire. La pérennité des azurés dépend de la présence de leurs deux espèces hôtes et de leurs milieux naturels, aujourd'hui en forte régression en France et dans le Grand Est.

#### Agir avant qu'il ne soit trop tard

En 2011, un Plan national d'actions (PNA) en faveur des *Maculinea* a été initié par le Ministère en charge de l'Environnement pour la période 2011-2015, avec 3 objectifs principaux :

- Acquisition de connaissances sur ces papillons et leur état de conservation
- Amélioration de l'état de conservation de leurs

- habitats et de leurs populations
- Formation et sensibilisation des acteurs et du public

Ces objectifs étaient déclinés en 13 actions, la première consistant en la rédaction et la mise en œuvre de Plans régionaux d'actions (PRA). Les Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est ont été les rédacteurs et les animateurs de ces déclinaisons, en collaboration avec les DREAL et la Société lorraine d'entomologie.

#### Un travail de fourmi !

Les études de terrain sur les fourmis *Myrmica* sont peu nombreuses, les espèces étant difficiles à déterminer. Dans le cadre du PNA, un protocole a été élaboré pour permettre de connaître la répartition de *Myrmica* sur un site et de les identifier. 2 pelouses lorraines ont fait l'objet de ce protocole.



#### Mieux connaître pour mieux gérer

La connaissance des azurés sur le Grand Est a pu être affinée durant le PNA. La responsabilité patrimoniale de la Région apparaît particulièrement importante pour la conservation de l'Azuré des paluds et l'Azuré de la sanguisorbe, dont elle abrite quelques-unes des métapopulations les plus importantes de France. Le Plateau de Langres et la Montagne châillonnaise constituent quant à eux l'un des principaux territoires pour la préservation de l'Azuré des mouillères.

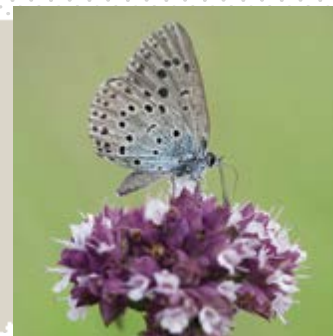
Nombre de stations abritant des azurés ne bénéficient d'aucune protection ni mesure de gestion. L'implication des agriculteurs est donc essentielle, l'abandon ou au contraire l'intensification des pratiques agricoles figurant parmi les menaces pesant sur toutes les espèces d'azurés.

Depuis 2018, un PNA a été reconduit dans une version élargie à d'autres papillons de jour menacés. Les Conservatoires participent à sa déclinaison dans la Région Grand Est.

### 5 ESPÈCES OU SOUS-ESPÈCES D'AZURÉS EN FRANCE, TOUTES PROTÉGÉES

#### AZURÉ DU SERPOLET (*Maculinea arion*)

- Pelouses sèches
- Pond sur le thym et l'origan



#### AZURÉ DE LA CROISSETTE (*Maculinea alcon rebeli*)

- Pelouses sèches
- Gentiane croisette



#### AZURÉ DES MOUILLÈRES (*Maculinea alcon alcon*)

- Marais
- Gentiane pneumonanthe



#### AZURÉ DES PALUDS (*Maculinea nausithous*)

- Prairies alluviales
- Sanguisorbe officinale



#### AZURÉ DE LA SANGUISORBE (*Maculinea teleius*)

- Prairies alluviales
- Sanguisorbe officinale



## À DÉCOUVRIR

Plus de 620 000 visiteurs chaque année sur l'ensemble de nos sites naturels ouverts gratuitement au public.

### 68 HAUT-RHIN

Sur les hauteurs de Wildenstein

Un air de moyenne montagne, une mosaïque de landes à bruyères, à myrtilles, et de pelouses sèches subalpines... Bienvenue dans la Réserve Naturelle Régionale des Hautes-Chaumes du Rothenbach, un site emblématique des Hautes-Vosges!

Les « chaumes », c'est l'appellation donnée localement aux landes et prairies des sommets. Dans la Réserve, elles abritent une faune spécifique : Chamois, Hermine, Pipit farlouse, Bruant fou, Moiré de la canche, Decticelle des alpages... Et une flore particulière : Pulsatille des Alpes, Pensée des Vosges, Orchis blanc.... On y trouve les seules stations connues d'Alchémille pâissante du massif vosgien, ainsi que le Botryche à feuilles de matricaire, une petite fougère protégée au niveau national.

Les contraintes climatiques sévères (vents violents, basses températures, neige, gel fréquent...) expliquent la présence d'espèces à affinités montagnardes. Une partie des chaumes est gérée par un pâturage extensif traditionnel



Wildenstein © CSA - L. Dietrich

avec un troupeau de vaches de race vosgienne propriété du Conservatoire des sites alsaciens.

Hêtraie subalpine et hêtraie-sapinière sont installées à flanc de montagne. Dans les secteurs les plus abrupts, se développe une forêt à Frêne et Érable sycomore. La présence de sources est à l'origine de multiples petites zones humides, notamment de tourbières d'altitude qui accueillent le rare Cuivré de la bistorte ou le Léopard vivipare.



Plusieurs sentiers balisés permettent de parcourir la Réserve, certains équipés de dispositifs anti-érosion pour limiter les effets de la forte fréquentation sur les milieux naturels. La Maison de la nature du Rothenbach, gérée par l'association Atouts Hautes-Vosges, propose de nombreuses activités de découverte du site et de ses richesses.

**Date de création :** 2008

**Superficie / altitude :** 94 ha / 1 300 m

**Gestionnaire :** Conservatoire des sites alsaciens

**Pour venir :** route des crêtes D430.

### 51 MARNE

Un dédale de mares entre bois et landes

Un chemin entre landes et boisements... Un dense réseau de mares... L'empreinte d'activités humaines passées... Laissez-vous guider sur le sentier de la Limonière.

Les pâtis de Sézanne et Vindey sont constitués de landes issues d'anciennes pratiques agropastorales. Aujourd'hui désertés par le bétail, ils s'embroussaillent rapidement. Or, ce secteur fait partie des 3 derniers sites marnais de landes à callune, un paysage rare dans la région qu'il faut savoir apprécier et préserver.

Les boisements attenants y sont variés : pinède à Pin sylvestre, issue de plantations du début du XX<sup>e</sup> siècle qui ne sont plus exploitées, et forêts de feuillus fréquentées par 4 espèces de pics : Pic noir, Pic vert, Pic épeiche et Pic mar. Chouette hulotte et Sittelle torchepot profitent des loges creusées par leurs soins.

Qu'elles soient forestières ou prairiales, les mares ponctuent le paysage, excavations souvenirs d'une ancienne exploitation du limon pour amender les vignes. Un réseau dense à la vie foisonnante où s'épanouit notamment l'Utriculaire vulgaire, une plante carnivore aux délicates fleurs jaunes. C'est aussi le territoire des amphibiens comme le Triton crêté et des libellules. Leurs pourtours sont occupés par des prairies à Molinies bleues, des tapis de sphagnes et des saulaies marécageuses.

De l'ombre à la lumière, du plus sec au plus humide, du fond de l'eau à la cime des arbres, la vie prend toutes les formes et toutes les couleurs. Toute une palette à découvrir.



Le sentier de découverte de la Limonière, qui relie Sézanne à Vindey, met en lumière les richesses écologiques du site sur un parcours de 4,5 km.

**Maîtrise foncière :** convention de gestion avec les communes de Sézanne et Vindey

**Superficie / altitude :** 97 ha / 200 m

**Gestionnaires :** CEN Champagne-Ardenne et ONF pour Sézanne, CEN Champagne-Ardenne pour Vindey

**Nombre de mares :** + de 300

**Pour venir :** D453 ou N4. Départ du sentier au nord de Vindey ou au sud du camping municipal de Sézanne.



© CENCA - P. Detchievery



© CENL - E. Ledécky

### 88 VOSGES

La Côte de l'Est, un brin méridionale

Une pelouse où affleure le calcaire... Un cortège d'espèces familières du Sud... Arpentez le dépaysant plateau de Circourt-sur-Mouzon.

À Circourt-sur-Mouzon, la Meuse et son affluent forment un corridor idéal en provenance du sud pour la remontée des espèces à affinité méridionale. Sur le plateau qui surplombe la vallée, la pelouse sèche de la Côte de l'Est en est une très belle illustration.

Sur ses dalles calcaires, se rencontrent des plantes originales comme la Mélisse ciliée, la Laïche de Haller ou le Cytise pédonculé, protégées au niveau régional. Dans les zones les plus pentues, s'épanouit la gracieuse Anémone pulsatille. Et les nombreux escarpements rocheux abritent une petite fougère très rare en Lorraine : la Fausse capillaire.

La faune n'est pas en reste, avec parmi les reptiles la méridionale Couleuvre verte et jaune. Côté insectes, on rencontre la Cigalette, la Mante religieuse ou encore le Caloptène italien, un criquet localisé près d'un promontoire au nom évocateur : la Tête du Midi.

Les pelouses représentent une vaste cantine pour de nombreux oiseaux : Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Pipit des arbres... qui nichent dans les buissons et boisements ponctuant le site.



Un sentier balisé de 900 m jalonné de tables d'interprétation permet de découvrir les richesses naturelles du site, au premier rang desquelles les orchidées : 13 espèces y sont présentes!

**Maîtrise foncière :**

bail emphytéotique de 25 ans entre le CEN Lorraine et la commune de Circourt-sur-Mouzon, signé en 1998

**Superficie / altitude :** 11 ha / 380 m

**Gestionnaire :** CEN Lorraine en partenariat avec la commune de Circourt-sur-Mouzon

**Pour venir :** D2. Départ du sentier au cimetière de Circourt-sur-Mouzon.

## À DÉCOUVRIR

Envie de nature en Grand Est, plus de 300 animations organisées gratuitement sur les sites naturels.

Retrouvez nos agendas sur nos sites internet.

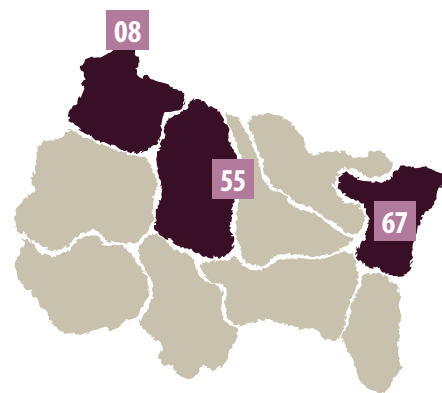
### 08 ARDENNES

Le Sud aux portes de la Belgique

Un microclimat méridional... Une multitude de milieux : pelouses sèches, éboulis, falaises, forêts, landes à callune, grottes... Les méandres bleus de la Meuse... Voici la Réserve Naturelle Nationale de la Pointe de Givet.

À l'extrême nord des Ardennes, la RNN de la Pointe de Givet présente par endroits un caractère méridional exceptionnel à cette latitude. Elle surprend aussi par l'hétérogénéité de ses paysages, d'où la Meuse n'est jamais très loin.

Elle se situe sur une roche calcaire datant de plus de 390 millions d'années riche en fossiles marins. L'étage géologique correspondant, nommé le Givétien d'après la commune de Givet, fait mondialement référence. Les chauves-souris y trouvent refuge, parmi lesquelles le Grand rhinolophe et le Grand murin, tout comme le Hibou grand-duc qui y



niche. Exposée plein sud, la température en été peut grimper jusqu'à 50° C. Pas étonnant que les reptiles y lézardent, à l'instar de la Coronelle lisse et de la Vipère péliade!

Dans les pelouses au bas des remparts du Fort de Charlemont, se développe la Sesslerie bleuâtre, une espèce alpine et périalpine commune en région méditerranéenne. Que ce soit dans ces fossés ou au sommet du Mont d'Haur, qui culmine à 212 m, ces pelouses abritent également de nombreux insectes, dont le rare Criquet noir-ébène et un cortège de papillons, tous plus colorés les uns que les autres : Machaon, Flambé, azurés... Entre milieux ouverts et sous-bois, pas moins de 19 espèces d'orchidées trouvent ici des conditions propices, comme l'Orchis singe et la Céphalanthère à longues feuilles.

 *Un sentier de découverte de 4 km parcourt le Mont d'Haur à Givet. Il relie 10 stations abordant différentes thématiques : l'histoire de la ville, la végétation du site, sa biodiversité, l'architecture militaire...*

**Date de création :** 1999

**Superficie / altitude :**  
354 ha / 212 m

**Gestionnaires :** CEN Champagne-Ardenne et ONF  
**Particularité géographique :** RNN éclatée sur 10 sites

**6 communes concernées :** Givet, Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Rancennes.

**Pour venir :** D949. Départ du sentier au square Albert 1<sup>er</sup> à Givet.

**Pour en savoir plus :**  
[www.reserve-pointe-givet.org](http://www.reserve-pointe-givet.org)

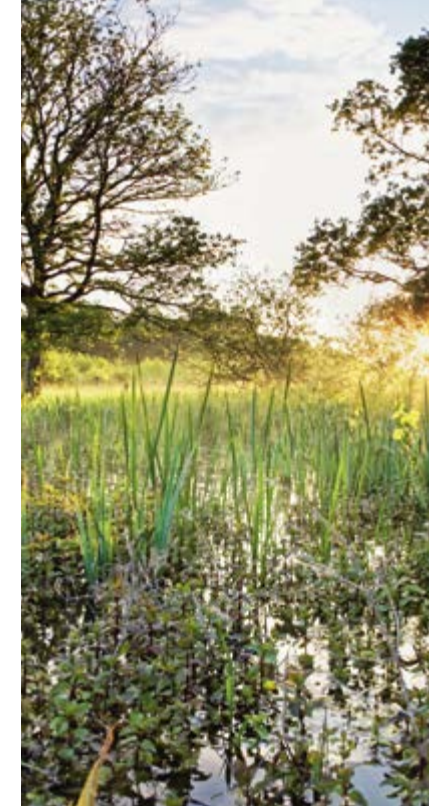
### 67 BAS-RHIN

Sur les flancs du Jesselsberg

Près du fond de la vallée, des vergers à cerisiers, quetschiers, pommiers, cognassiers, pêcheurs, cormiers... Des versants parcourus de vignes... Une forêt de chênes et de frênes... Des pelouses uniques en Alsace... Entrez dans l'Espace naturel sensible du Jesselsberg!

La colline calcaire du Jesselsberg domine la commune de Soultz-les-Bains. Sa partie sommitale est gérée par le Conservatoire des sites alsaciens depuis 1999. Une manière de garantir la conservation, voire la restauration de milieux naturels d'une grande diversité.

Les pelouses sèches calcaires ne se rencontrent en Alsace que dans les collines sous-vosgiennes. Elles occupent aujourd'hui environ 30 % du Jesselsberg, grâce aux travaux de remise en état effectués par le CSA. Une partie des pinèdes qui avaient envahi les anciens pâturages ont été supprimées et 7 chèvres du Rove assurent aujourd'hui un entretien régulier.



Mare Lachaussée © FFAL



© 131


### 55 MEUSE

Au pays des étangs


Une majestueuse étendue d'eau entourée de petits étangs... Des prairies et des bois... C'est le paysage de la plus grande réserve de Lorraine, la Réserve naturelle régionale de Lachaussée.

La RNR de Lachaussée, c'est d'abord le royaume des poissons : Gardon, Brochet, Carpe, Sandre... Dans cette eau libre, se développent les herbiers aquatiques, qu'ils soient à lentilles d'eau, à utriculaires, à nénuphars, à potamots... En approchant des berges, les roselières prennent le relais. Elles forment un rideau dense derrière lequel s'abritent de multiples espèces d'oiseaux : Blongios nain, Busard des roseaux, Butor étoilé, Phragmite des joncs, Locustelle luscinoïde, Rousserolle turdoïde, Foulque macroule...

Un tiers des berges sont boisées, essentiellement occupées par le Saule cendré dans lequel se nourrit un élégant coléoptère longicorne aux reflets vert-violet, l'Aromie musquée. Plus loin, le milieu forestier est dominé par le Chêne pédonculé, le Frêne et le Charme. Plus de 30 ha sont laissés en libre évolution, les cavités des vieux arbres profitant aux chauves-souris et aux oiseaux cavernicoles. Le Chat sauvage y trouve la quiétude nécessaire à ses mœurs discrètes. Le reste des berges est constitué de prairies humides parsemées d'un important réseau de mares, qui accueillent les amours des amphibiens et libellules. Certaines de ces prairies sont pâturées par des chevaux Konik Polski, favorisant la diversité floristique et entomologique.

 *3 parcours de découverte de 6, 12 et 15 km, ponctués d'observatoires et de panneaux pédagogiques, permettent d'apprécier les richesses de la réserve naturelle. En période de migration, peut-être aurez-vous aussi la chance de voir les milliers de Grues cendrées qui font halte chaque année.*

**Date de création :** 2009  
**Superficie / altitude :** 607 ha / 219 m  
**Gestionnaire :** CEN Lorraine  
**Pour venir :** D131 jusqu'à Lachaussée.

 *Un sentier de 4,1 km, ponctué d'une dizaine de panneaux thématiques, permet de découvrir les richesses et particularités du site. Au total, plus de 300 espèces animales et végétales cohabitent sur la colline. De belles rencontres en perspective!*

**Maîtrise foncière :** bail emphytéotique de 99 ans avec la commune de Soultz-les-Bains  
**Superficie / altitude :** 30 ha / 188 m  
**Pour venir :** à l'ouest de la D422

Le Mont d'Haur © P. Bourguignon

Hibou grand-duc © F. Croset



EXPERTISE TECHNIQUE

PROTÉGER

ANIMER

CONNAÎTRE

GÉRER

SENSIBILISER

CONCERTATION

APPORT  
SCIENTIFIQUE

Vous êtes propriétaires  
d'un terrain et  
vous souhaitez être  
accompagnés pour  
prendre en compte ses  
enjeux écologiques ?

CONTACTEZ LE CONSERVATOIRE  
D'ESPACES NATURELS PROCHE  
DE CHEZ VOUS !

Les Conservatoires d'espaces naturels  
sont des associations engagées à but  
non lucratif. Gestionnaires agréés  
par la Région et l'État, ils restaurent,  
entretiennent et mettent en valeur  
le patrimoine naturel aux côtés des  
collectivités et des propriétaires privés.

PRÉSERVER ET GÉRER  
LA NATURE DANS  
LES TERRITOIRES

Les Conservatoires  
Grand Est  
en chiffres

952  
sites

14 681  
hectares

31  
réserves naturelles  
déjà gérées par  
les CEN Grand Est



Conservatoire des  
Sites Alsaciens

3 rue de Soultz  
68700 CERNAY

Tél. : 03 89 83 34 20

contact@conservatoire-sites-  
alsaciens.eu



@ConservatoireSitesAlsaciens



CEN Champagne-Ardenne

9 Rue Gustave Eiffel  
10430 Rosières-près-Troyes

Tél. : 03 25 80 50 50

secretariat@cen-champagne-  
ardenne.org



@conservatoire.espaces.naturels.  
champagne.ardenne



CEN Lorraine

3, rue Robert Schuman  
57400 Sarrebourg

Tél. : 03 87 03 00 90

censarrebourg@cen-lorraine.fr



@CENLorraine